



**SIGETA**

SYNDICAT INTERCOMMUNAL  
DE GESTION DES TERRAINS D'ACCUEIL

Envoyé en préfecture le 15/02/2024

Reçu en préfecture le 15/02/2024

Publié le 15/02/2024

ID : 074-257401729-20240130-D2024\_01\_06-DE



**DELIBERATION**  
**2024 01 06**

Séance du mardi 30 janvier 2024 à 18h15 dans la salle les morènes à la CC Genevois

Présidente : METRAL Christelle

Date de convocation : 23/01/2024

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 14

Pouvoirs : 0

Nombre de votants : 14

Présents : ANTONIELLO Claude, BELMAS Jean-Pierre, CLAUDE Josette, COTTET Danielle, GILET Laurent, LAVOREL Joëlle, MAGNIN Alban, MAGNIN Jean-Louis, METRAL Christelle, MIVELLE Laurent, MORETTON Yannick, PUGIN André, RANNARD Paul, VERDONNET Christian.

Excusés : BOGET Alain (Suppléant), DE VIRY François, VINCENT Carole (Suppléante), SAFONOVA Léna (Suppléante), RIESEN Anne, SAUGE Pascal, SEVE François.

Absents : AYEYB Ines, BELLATON Jacques, CHEMINAL Yves, MARTINEZ Julian, SCHUFFENECKER Anthony.

Secrétaire de séance : BELMAS Jean-Pierre

**Objet : FERMETURE AIRE REGNIER**

Comme indiqué dans le règlement intérieur des aires adopté par le comité syndical le 6 décembre 2022. (Délibération 2022 08 53).

Afin de garantir la sécurité et l'hygiène sur nos aires d'accueil, l'aire fermera durant une période de 15 jours par an.

Considérant la scolarisation des enfants, le SIGETA propose la fermeture pendant les vacances scolaires de printemps.

L'aire de Reignier sera fermée du samedi 13 avril au lundi 29 avril inclus.

Le comité syndical, par 14 voix pour 0 voix contre et 0 abstention,  
**ADOpte**, la fermeture de l'aire de Reignier pour les vacances de printemps.

Cette délibération sera affichée 2 mois avant la fermeture dans le bureau de l'aire d'accueil de Reignier.

Le secrétaire de séance,  
Jean-Pierre BELMAS

La Présidente,  
Christelle METRAL